



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC

**Date de publication:** SHAB 28.04.2023

**Numéro de publication:** BH00-0000010841

**Entité de publication**

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

## Sommation d'une entreprise individuelle, Fiduciaire Gérard Follonier

**Organisation concernée:**

Fiduciaire Gérard Follonier  
CHE-254.106.847  
Rue du Rhône 26  
1950 Sion

**Remarques juridiques:**

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 28.05.2023

**Point de contact:**

Registre du commerce du Valais central,  
Place du Midi 30, P.O.B. 501, 1951 Sion,  
1950 Sion